



EXTRAITS DU RAPPORT

OCTA RANG

- Session 2021 -

Placées sous la présidence du général (2S) Gilles **DOREMUS**, les épreuves du concours OCTA RANG 2021 se sont déroulées conformément aux textes de référence. **Sept (07) places au maximum étaient offertes à ce concours.**

Les épreuves écrites d'admissibilité, organisées par le bureau du recrutement, des concours et des examens (BRCE) ont eu lieu le 13 janvier 2021 à l'espace Les Esselières à Villejuif (94), en Martinique et en Nouvelle Calédonie.

L'épreuve orale et l'épreuve sportive ont eu lieu à Melun du 17 au 19 mars 2021. Les candidats affectés en Martinique et en Nouvelle-Calédonie ont présenté les épreuves orales en visio-conférence.

I- ORGANISATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

11 – Données chiffrées

Treize candidats ont déposé un dossier de concours, ont été autorisés à concourir et se sont présentés aux épreuves. Dix ont été déclarés admissibles. **Sept candidats ont été admis, le dernier avec une moyenne de 10,13/20.**

II – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

L'épreuve d'admissibilité a été organisée dans une salle unique à Villejuif (Les Esselières). Cette épreuve consistait en une évaluation écrite de connaissances professionnelles (durée 3 heures – coefficient 2). L'accueil et la disponibilité du personnel d'Exatech (prestataire de service de la DGGN) sont irréprochables et ont permis le déroulement des épreuves dans d'excellentes conditions.

Les questions étaient les suivantes :

- Citez quatre (4) des huit (8) règles de sécurité relative à la protection des magasins d'armes, des chambres fortes et des armoires fortes ?
- En ce qui concerne la gestion budgétaire et comptable de l'État, citez les trois (3) principaux acteurs de la gestion de programme ainsi que leurs attributions.
- Quelles sont les quatre (4) fonctions de l'officier comptable des matériels ?
- Indiquez dans quelles conditions peuvent être prononcées les mutations des officiers et définissez succinctement chacune d'elle.
- A qui sont ouvertes les épreuves de sélections, organisées par spécialité, permettant d'intégrer le corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ?

La moyenne de cette épreuve est de 8,91/20 (6,99/20 en 2020).

La majorité des candidats a compris les questions posées, les consignes ont été globalement respectées. Une seule question, relative à l'organisation de la gestion budgétaire et comptable et à ses principaux acteurs (décret 2012-1446), a toutefois été assez mal traitée dans l'ensemble. Sur cette seule question, seuls deux candidats obtiennent plus de 2/4, les autres oscillant entre 0 et 0,5/4.

Les questions relevant du domaine RH ont été globalement bien traitées. Les candidats ont montré davantage de lacunes sur les questions relatives à la gestion logistique et financière.

Enfin, un candidat se démarque avec un devoir combinant de bonnes connaissances professionnelles, une présentation et une écriture remarquables ; ce qui a pu parfois contraster avec d'autres copies présentant un défaut de maîtrise des règles d'usage du français, aussi bien en grammaire qu'en orthographe.

De nettes différences de niveau sont à souligner en ce qui concerne la qualité des copies rendues, une assez faible minorité de candidats s'étant suffisamment préparé pour aborder cette épreuve dans les meilleures conditions.

D'une manière générale, il semble impératif que les futurs candidats se présentant au concours fassent preuve de davantage d'implication et de sérieux dans la préparation aux épreuves écrites. Celles-ci portent sur des textes qui devraient déjà être connus des candidats, gradés supérieurs présentant un niveau d'ancienneté notable.

III – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

31 – Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

311 - Remarques sur la forme :

Les candidats en présentiel ont respecté le formalisme attendu pour cette épreuve. Les candidats en visioconférence étaient présents dans un champ de vision restreint pour le jury, ne permettant pas l'observation de son comportement ou de son attitude lors de la présentation ou de l'entretien.

Deux candidats ont adopté un ton de parole trop décontracté. Si le jury se veut courtois et bienveillant, les candidats ne doivent pas se relâcher dans leur façon de parler.

Le déroulé des entretiens n'appelle pas de remarques malgré le contexte sanitaire : fluidité, respect des mesures barrières et des horaires de passage.

312 - Remarques sur le fond :

Sur les 10 candidats, le niveau de préparation est plutôt disparate. Si certains ont réussi à se projeter sur leur possible rôle futur et leur carrière d'officier, la plupart semblait ne pas s'être posé la question ou ne concevait que peu de différences entre la mission, le rôle et les attentes d'un officier et d'un sous-officier.

Pour une partie, devenir officier est un simple déroulement de carrière ; ils veulent pour la plupart rester dans leur dominante actuelle. L'idéalisation du statut militaire par rapport au statut civil est une constante observée chez la plupart des candidats, sans pouvoir argumenter cette position.

Des questions simples sur des connaissances techniques hors de leur domaine de compétences restent sans réponse ou font l'objet d'une réponse erronée. Des questions dans leur domaine de compétences apportent des réponses sans véritable analyse.

Enfin, pour tous, un officier est d'abord quelqu'un de bienveillant qui manage plus qu'il ne commande. La notion plus générique de militarité est mal appréciée.

313 - Suggestions diverses

Les candidats doivent s'entraîner plus sérieusement pour cette épreuve, notamment avec des oraux blancs organisés par leur hiérarchie. Une réflexion est attendue sur le rôle de l'officier, qui n'est pas seulement le « grade d'après » ; ainsi que sur le rôle d'un officier du corps militaire de soutien.

32 – Épreuve sportive

L'épreuve de course s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'utilisation de la piste d'athlétisme de la ville de Melun. Le niveau moyen des candidats est acceptable. Le plus faible de tous, bien qu'ayant été dans la difficulté lors de l'épreuve, n'est pas lésé au niveau de la note finale.

Les candidats affectés en Outre-mer ont passé l'épreuve sportive localement.

IV – CONCLUSION – PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU JURY

Ayant présidé ce concours, il me paraît opportun d'insister sur les points suivants :

- un entraînement à l'épreuve d'aptitude avec le jury, organisé par la hiérarchie de proximité du candidat, serait utile ;
- un court stage d'accès à leurs futures fonctions (par exemple ex-SFATEM) dans une structure *ad hoc* est souhaitable.

Le général (2S) Gilles DOREMUS
Président du jury

ORIGINAL SIGNÉ